

## Johnson s'opposera à l'entente de toutes ses forces

Par Suzanne Dansereau

■ **QUEBEC (PC)** — Après Robert Bourassa, c'est au tour de Pierre Marc Johnson de se battre sur la question du libre-échange. Mais à l'encontre du premier ministre québécois, le chef péquiste s'opposera de toutes ses forces à cette entente qui, estime-t-il, fait reculer le Québec aux plans de l'agriculture, la culture, l'énergie et les investissements.

Lors d'une conférence de presse, à Québec, le chef de l'Opposition officielle n'a pas écarté la possibilité de prendre part à une campagne nationale contre le libre-échange.

"S'il arrive en cours de route qu'il y ait des conséquences en termes d'alliance objective que cela pose entre des partis fédéraux et nous, cela peut arriver..." a-t-il déclaré, en réponse à un journaliste qui lui demandait s'il était prêt à s'engager dans une bataille nationale. Le parti de Pierre Marc Johnson était pour le libre-échange en 1985, avant d'épouser le rôle de l'Opposition officielle. Maintenant, au lendemain d'un accord, il s'y oppose vigoureusement.

Selon lui, le Québec perd sa chemise dans cette entente, pour ne gagner que le droit d'exporter autant d'électricité qu'il veut.

M. Johnson a fait remarquer hier que M. Bourassa parle peu de l'entente sur les investissements. Pourtant, M. Johnson craint que la mainmise des étrangers sur nos industries, qui est permise en vertu de l'entente, veuille dire "que nous sommes prêts à laisser aller Cambior, Doxor, Cascades, Lavalin".



Le chef du Parti québécois Pierre Marc Johnson se tient les mains près des oreilles afin d'entendre une question d'un journaliste. Il a déclaré qu'il se battra de toutes ses forces contre l'accord sur le libre-échange.

(Laserphoto PC)

### Choix de société

La mainmise des Québécois sur leur économie fait partie du choix de société que ces derniers ont effectué et M. Bourassa remet ce choix en cause, a signalé hier le chef péquiste.

Au plan de la culture - officiellement exclue de l'entente - M. Johnson signale qu'on n'a pas exempté les didacticiels et les logiciels, "un domaine en pleine expansion au Québec en matière culturelle et qui sont un instrument de développement technologique et d'utilisation du français".

"Toute la dimension de la création publicitaire n'est pas protégée non plus", a-t-il ajouté.

Quant au secteur agricole, ce qui a été souligné par les médias n'est que la pointe de l'iceberg, a dit hier M. Johnson, selon qui l'on ne pourra jamais con-

currencer les Américains sur ce plan.

M. Bourassa a trompé les agriculteurs, lance M. Johnson, rappelant plusieurs déclarations faites par le premier ministre, selon lesquelles ce secteur serait discuté au GATT et non dans le cadre d'une entente canado-américaine.

Mais il y a pire tromperie, et c'est celle de faire croire aux Québécois qu'on a encore le gros bout du bâton dans le secteur énergétique, alors qu'on vient de "donner aux Américains la garantie qu'à jamais sur notre territoire ils pourront tirer la quantité de ressources qu'ils veulent", estime M. Johnson.

M. Johnson dit craindre que les Américains imposent des droits discriminatoires sur l'électricité sous prétexte que les tarifs domestiques et préférentiels sont déloyaux.

## Blais accuse le président de l'UPA de "démagogie pure"

■ **OTTAWA (PC)** — Le nouveau ministre d'Etat à l'Agriculture, Pierre Blais, n'a pas apprécié les propos pessimistes du président de l'Union des producteurs agricoles Jacques Proulx sur les conséquences au Québec d'un traité national de libre-échange et il a qualifié ses interventions publiques d'irresponsables et de "démagogie pure".

Au cours d'une entrevue accordée hier, à La Presse Canadienne, M. Blais a souligné qu'il aurait préféré que le président de l'UPA, qu'il rencontrera aujourd'hui à Montréal, prenne le temps d'analyser en profondeur les documents rendus publics et déposés aux Communes lundi dernier par le chef du gouvernement Brian Mulroney.

"M. Proulx, a dit le ministre, a été membre du sous-comité des Communes sur l'agriculture, il était supposé être là pour défendre les intérêts des agriculteurs et en le voyant s'emporter contre l'accord de libre-échange à la télévision je me suis demandé s'il avait lu les mêmes documents que nous."

M. Blais est tout à fait convaincu que le projet d'accord avec les Etats-Unis, dont on connaît le libellé final dans trois semaines, finira pas résister aux critiques qui ont suivi le dépôt de ses grandes lignes directrices.

"Je préfère, a-t-il poursuivi, l'attitude de ceux qui ont pris la peine de regarder ce qui est véritablement que celle de ceux qui ont choisi de faire peur au monde avec un épouvantail à moineaux aux producteurs agricoles."

Pour le jeune ministre, député de Bellechasse, une circonscription agricole, le président de l'UPA a tenu des propos tout à fait irresponsables dans les circonstances. "C'est une attitude-là est irresponsable, a-t-il dit, c'est de la désinformation comme a dit le premier ministre Robert Bourassa et je trouve qu'il est impossible d'aborder un dialogue constructif de cette façon."

Aller dire, selon M. Blais, qu'au pire 80 pour cent de l'agriculture québécoise sera touchée de façon négative et au mieux cinquante pour cent "c'est faire preuve de démagogie pure".

Le ministre qui s'est par ailleurs engagé à maintenir le dialogue avec les représentants du monde agricole québécois, à aller les visiter dans leurs régions, quoiqu'il adienne, a cependant tenu à souligner qu'il fallait bien s'attendre à une telle réaction de la part des porte-parole des agriculteurs du Québec.

"Le secrétaire des communications de l'organisme et l'UPA, a-t-il précisé, est depuis 16 mois membre de la Coalition québécoise contre le libre-échange avec la CSN, la FTQ et la CEQ et c'est sûr qu'en 24 heures, il est difficile de faire la pirotechnie et de devenir un défenseur de l'accord."

Le ministre a réitéré que ces inquiétudes n'étaient pas justifiées. Il a rappelé que les offices de commercialisation, les régies agricoles, les programmes de soutien des secteurs mous, et les listes de produits protégés étaient maintenus.

Le chef libéral en s'opposant au libre-échange serait loin d'aider sa cause

## Turner 'fait une erreur'

— l'ex-ministre Donald MacDonald

■ **TORONTO (PC)** — Les libéraux étaient déjà divisés sur la question du libre-échange à leur dernier congrès, mais l'opposition de John Turner à l'accord canado-américain ne fait qu'envenimer les choses, estime un de ses anciens collègues du cabinet fédéral, M. Donald MacDonald.

Ce dernier croit en outre que John Turner, dont le leadership est déjà sérieusement ébranlé, est loin d'aider sa cause en maintenant une telle position. M. Turner a qualifié l'accord de fraude et accusé le premier ministre Brian Mulroney d'avoir vendu la souveraineté canadienne.

M. MacDonald, un fervent partisan de l'entente canado-américaine de libre-échange, a déclaré qu'il pourrait s'avérer impossible de faire changer M. Turner d'opinion, mais s'est montré nettement plus optimiste en ce qui concerne les chances de convaincre le premier ministre ontarien David Peterson des avantages globaux du libre-échange.

"J'ai l'impression qu'avec le temps, il (M. Peterson) pourrait assouplir sa position", a-t-il dit aux journalistes. Par ailleurs, a fait remarquer M. MacDonald, le premier ministre ontarien, qui vient de remporter une écrasante victoire électorale, ne se trouve pas dans une position aussi précaire que celle de M. Turner.

M. MacDonald, co-président de l'Alliance canadienne pour le

commerce et l'emploi, un organisme favorable au libre-échange, a prédit que M. Turner serait durement pénalisé pour sa dénonciation virulente de l'accord historique de samedi dernier.

Interviewé peu après, M. MacDonald s'est cependant abstenu de prédire la fin du leadership politique de M. Turner, qui a été durement contesté par ses propres troupes, ces derniers mois.

"Il a fait une erreur avec celui-là", s'est contenté de dire M. MacDonald, qui a succédé à M. Turner comme ministre fédéral des Finances en 1975, après la démission de ce dernier. "Il s'est fait du tort."

M. MacDonald a dit ne pas savoir si des membres du caucus libéral pourraient défier ouvertement leur chef, comme certains l'avaient fait sur la question de l'accord constitutionnel du lac Meech, auquel M. Turner avait accordé son appui.

Pendant longtemps, M. Turner a tergiversé, approuvant l'expansion des échanges commerciaux avec les Etats-Unis mais s'opposant à la façon dont le gouvernement conservateur menait les négociations avec le gouvernement américain.

### Glissement

Certains observateurs ont émis l'hypothèse que la performance nettement plus foudroyante de M. Turner, cette semaine, pourrait lui permettre de ralentir le glissement du Parti libéral dans les sondages d'opinion effectués tout au long de l'année passée.

L'Alliance avait convoqué la conférence de presse d'hier pour annoncer son appui au contenu de l'accord de principe.

L'autre co-président de l'organisme, l'ex-premier ministre albertain Peter Lougheed, a fait remarquer que ce que les opposants au libre-échange qui craignent pour les emplois canadiens ne saisissent pas, c'est que l'avenir du pays et les emplois seraient menacés par le mouvement protectionniste croissant aux Etats-Unis.



M. Donald MacDonald, à droite, co-président de l'Alliance canadienne pour le commerce et l'emploi, un organisme favorable au libre-échange, a prédit que M. Turner serait durement pénalisé pour sa dénonciation virulente

de l'accord historique de samedi dernier. L'autre co-président est l'ex-premier ministre albertain Peter Lougheed, qui accompagnait M. MacDonald.

(Laserphoto PC)

## Le Québec a obtenu le meilleur des deux mondes

— Parizeau

■ **QUEBEC (PC)** — Le Québec a obtenu le meilleur des deux mondes dans le traité de libre-échange que le Canada et les Etats-Unis viennent de signer, estime l'ex-ministre des Finances Jacques Parizeau.

Lors d'une conférence de presse organisée dans le cadre du congrès annuel de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale, M. Parizeau a affirmé que le Québec pourra profiter de l'accès au marché américain, tout en ayant encore la possibilité de poursuivre des politiques économiques qui lui tiennent à cœur et dans les-

Comme il l'a fait en commission parlementaire, M. Parizeau suggère à M. Bourassa de ne pas se débarrasser de ses instruments étatiques.

L'intervention de l'Etat, par l'intermédiaire de subventions au développement régional ou des sociétés d'Etat est - heureusement, dit-il - encore permise par l'entente.

Il faut en profiter, parce que d'ici cinq ans, ce genre de politique économique pourrait être remise en cause, ou à tout le moins rendue plus difficile, soutient-il.

"Puisque les Américains n'ont pas voulu accepter des règles immédiates pour les subventions, on a quelques années devant nous pour

utiliser les systèmes de subventions le mieux possible", estime l'ex-ministre.

La question des subventions n'est pas incluse dans l'entente. Mais d'ici cinq ou sept ans le Canada et les Etats-Unis doivent se doter d'un système de règles conjointes servant au tribunal d'arbitrage.

M. Parizeau est par ailleurs satisfait que l'accord ne touche presque pas les questions de juridiction provinciale. Cela permet au Québec d'avoir une meilleure marge de manoeuvre, estime-t-il.

### Mieux que l'Ontario

Selon lui, le Québec risque de ti-

rer son épingle du jeu encore mieux que l'Ontario, grâce à sa spécificité dans le domaine des affaires.

Contrairement à l'Ontario, les centres de décision économique au Québec appartiennent majoritairement au Québecois.

"Les hommes d'affaires québécois ne sont pas tenus par des intérêts extérieurs, ils ne dépendent pas de sièges sociaux à New York ou à Chicago", a-t-il déclaré (...). Ils n'ont qu'un principe sur le marché américain et c'est more, more, more."

Quant à l'agriculture, M. Parizeau trouve "exagérées" les craintes de l'Union des producteurs agricoles.

## Les provinces perdront le contrôle de leurs tarifs d'électricité, selon Broadbent

■ **OTTAWA (PC)** — L'Accord sur le libre-échange fera perdre au Québec le contrôle de la tarification de ses ressources hydroélectriques.

C'est ce qu'a soutenu hier le chef néo-démocrate Ed Broadbent au cours de la période des questions.

L'accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis vise à libéraliser au maximum le commerce de l'énergie entre les deux pays. Cela signifie que les provinces exportatrices de hydroélectricité, comme le Québec, n'auront plus

le droit de fixer un tarif moins élevé à leurs citoyens qu'à leurs clients des Etats-Unis, a-t-il soutenu.

La transcription préliminaire de l'accord spécifie que le Canada devra "renoncer au contrôle des prix discriminatoires des exportations d'électricité".

"Selon cet accord, M. Robert Bourassa, M. Howard Pawley, du Manitoba, et M. David Peterson, d'Ontario, trois provinces qui disposent de ressources importantes dans ce secteur, devront imposer les mêmes tarifs au Canada comme

aux Etats-Unis", a lancé le chef néo-démocrate.

La ministre du Commerce extérieur Pat Carney a rejeté les allégations de M. Broadbent.

"Je peux assurer que les pouvoirs de l'Office national de l'énergie et que les politiques tarifaires du Québec et d'autres provinces productrices d'hydroélectricité demeurent en place", a-t-elle affirmé.

Elle a soutenu qu'après la signature de l'entente, les provinces auront les mêmes droits en matière de politique qu'avant.

## Des usines d'assemblage trop "vulnérables"

■ **TORONTO (PC)** — Le projet de libre-échange pourrait obliger certains fabricants de camions lourds à fermer leurs usines d'assemblage au Canada pour les déménager aux Etats-Unis, croient certains analystes.

Selon ces derniers, les succursales canadiennes de compagnies ayant leur siège social aux Etats-Unis sont généralement de petite envergure, peu compétitives et, dans de nombreux cas, demeurent actives uniquement pour répondre aux exigences posées par le pacte de l'automobile.

"Il n'y a aucun doute qu'elles sont vulnérables", a ainsi affirmé jeudi M. Dennis DesRosiers, analyste et consultant de Toronto.

Des statistiques établies par son bureau démontrent que ces compagnies fabriquent actuellement plus de 100.000 camions par année aux Etats-Unis et moins de 20.000 dans leurs succursales canadiennes. Il y a six usines d'assemblage de camions lourds employant environ 4.000 travailleurs, au Canada.

"On peut difficilement parler d'efficacité quand vous ne produi-

sez pas plus de camions que cela (au Canada)", a-t-il dit.

D'après le pacte de l'auto, les camions lourds fabriqués au Canada doivent avoir un contenu à 40 p.c. canadien, et, afin d'éviter les droits d'importation, un véhicule doit être assemblé ici pour chaque unité vendue au pays. L'accord de libre-échange prévoit une élimination progressive de ces droits, au cours d'une période de dix ans, pour les fabricants de camions lourds qui répondent actuellement aux exigences quant au contenu domestique.



Jacques Parizeau

quelles l'Etat a un rôle moteur à jouer.

Contrairement au Parti québécois de Pierre Marc Johnson, l'ex-ministre péquiste est très satisfait de l'entente et croit que le Québec y gagnera plus que l'Ontario - dans la mesure où il joue ses cartes de façon intelligente.

Pour M. Parizeau, jouer ses cartes de façon intelligente signifie impliquer l'Etat dans l'économie.

... ET SI JE DONNAIS À

un coup de main aux gens de chez nous



**Centraide Estrie**

Campagne de souscription septembre-octobre 1987

## Contre le libre-échange au nom du nationalisme

La souveraineté canadienne ne le sait pas encore officiellement, mais elle vient de se trouver deux ardents défenseurs, les syndicalistes Jacques Proulx et Gérard Larose. Les présidents de l'UPA et de la CSN avaient bien caché leur jeu à ce jour, mais l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis a réveillé subitement leurs instincts nationalistes.

M. Larose est particulièrement touchant: il craint que les Canadiens soient tous devenus des Américains dans dix ans. Comme si les Européens étaient tous devenus Allemands depuis l'instauration d'un marché Commun ou comme si les Italiens ne buvaient plus que des vins de Bourgogne et de Bordeaux. Le président de la CSN appuie son argumentation en évoquant des pertes d'emploi entre autres dans les domaines du textile et de la chaussure. M. Proulx souligne quant à lui que des promesses n'ont pas été tenues quant à l'exclusion de l'agriculture d'un pacte de libre-échange. Il a raison sauf que le monde agricole a plus de dix ans pour s'ajuster et faire face à la concurrence.

Concurrence, le mot-clef qui sous-tend l'argumentation des syndicalistes. Car au fond, est-ce qu'on n'a pas exa-

gérément peur de la concurrence américaine? Est-ce qu'on ne craint pas de devoir accélérer notre productivité? Actuellement des milliers d'emplois sont protégés, tenus en serre chaude par le biais de lois protectionnistes. Une fois ces lois levées, il est évident que seuls les meilleurs survivront. Ce qui ne signifie pas que les Américains l'emporteront partout, ce qui ne signifie pas automatiquement que nous ne pourrions plus écouler nos oeufs, notre lait ou nos produits manufacturés.

Incapables de réfuter sérieusement que l'ouverture au marché américain sans représenter un miracle, constitue un atout pour l'industrie et le commerce canadiens et un plus pour les consommateurs, les syndicats en sont rendus à mener une bataille idéologique au nom du nationalisme et suggèrent même la tenue d'une élection sur cette question du libre-échange. C'est nier que le mandat du gouvernement implique qu'il favorise l'éclosion de conditions favorables à l'économie. Et le libre-échange fait partie de ces moyens aptes à faire croître l'économie canadienne. Pas besoin d'une élection pour autoriser le gouvernement à négocier de meilleurs débouchés pour nos produits.

Jean Vigneault

### BAVASSERIES

Correspondance:

O —  
Le libre-échange nous coupe complètement les ailes. Sans le gouvernement pour nous couvrir, il va falloir repartir en oeuf. Il fallait bien les conservateurs pour nous pondre un tel accord. Mulroney et Reagan font les coqs mais les Canadiens passent encore pour de belles dindes!

Les producteurs de volaille — O —  
Vous verrez bien! Dans quelques années, on va être obligé d'élever seulement du poulet frit. Ça va être terrible à s'en mordre les doigts!

Un producteur de poulets mécontents Drummondville — O —

Je comprends très bien les craintes dans le secteur du poulet. Comment concurrencer les Américains sans connaître la recette secrète du colonel! Il fallait l'exiger à la table des négociations!

Un économiste de Drummondville — O —  
Suite à l'accord du libre-échange, nous avisons les Américains que nous ne ferons pas la livraison gratuite chez eux.

L'association des livreurs de pizza — O —  
Gérald Larose de la CSN a peur de devenir un Américain d'ici quelques années. Si les Américains le connaissent, ils auraient encore beaucoup plus peur que lui.

Un observateur non, non, M. Larose, pas au compte des services secrets canadiens!

O —  
Le rumeur selon laquelle j'aurais vendu le Canada aux États-Unis est totalement fausse. Je l'ai donné!

Simon Reisman — O —  
Je dois avouer que nous avions décidé en dernière heure de mettre la culture canadienne sur la table des négociations. Mais nous n'en avons pas trouvé.

Un porte-parole du gouvernement Mulroney — O —

Plume Lencrier

## Maux d'esprit

## Le Liban plus divisé que jamais

par Sammy Ketz

BEYROUTH (AFP) — A un an de l'élection d'un nouveau président au Liban, un fossé presque infranchissable sépare les camps musulman et chrétien, chacun divisé à son tour en factions rivales.

La campagne lancée contre la présence de troupes étrangères dans son pays par le chef de l'Etat libanais, Amine Gemayel, lors de sa visite aux Nations-Unies la semaine dernière, a relancé la polémique sur le rôle joué par l'armée syrienne qui contrôle plus de la moitié du territoire libanais.

Pour le camp chrétien, dont le président libanais est issu, Damas occupe illégalement une partie du territoire et s'ingère dans les affaires internes en manipulant les fractions musulmanes qui lui sont acquies.

A l'inverse, les dirigeants musulmans voient dans la présence des troupes syriennes un facteur de paix et estiment que les critiques acerbes du camp chrétien contre la Syrie découlent de son alliance avec Israël.

Cette division est certes une constante de la guerre du Liban depuis 1978, lorsque Damas retourna ses canons contre le camp chrétien après lui avoir porté assistance durant deux ans, face à la coalition des partis progressistes et des Palestiniens. Cependant, depuis 22 mois, elle a pris l'allure d'un schisme: les ministres musulmans et pro-syriens boycottent le président, le gouvernement ne se réunit plus et il a à sa tête un président démissionnaire.

### Zizanie totale

Le virus de la zizanie frappe aussi chacun des camps. Le "pays chrétien" assiste à une épreuve de force entre le président Gemayel et le chef de la milice chrétienne des Forces Libanaises (FL), Samir Geagea, même si, jusqu'à présent, aucun affrontement armé n'a eu lieu.

L'enjeu de cette bataille est le contrôle de la principale formation chrétienne du pays, le parti Kataeb (phalangiste). Fils de Pierre Gemayel, fondateur de ce parti, le chef de l'Etat entend reprendre les rênes de ce dernier lorsque sa présidence aura pris fin.

alors que M. Geagea veut en devenir maître pour élargir son audience politique.

Si le chef des FL s'appuie sur le président du parti phalangiste, Georges Saadé, qu'il a fait élire en juin 1986, les amis de M. Gemayel mènent l'offensive depuis une semaine en suscitant une série de démissions pour prouver l'isolement de l'homme de M. Geagea.

Le camp musulman est également en proie à un processus de morcellement. L'impossibilité de trouver une solution définitive à la "guerre des camps", qui oppose depuis 28 mois les Palestiniens et les miliciens du mouvement chiite Amal, paralyse la grande coalition des opposants au président Gemayel que Damas appelle de ses vœux.

### Affrontements

En février, les rues de Beyrouth ont été le terrain d'affrontements sanglants entre une coalition de gauche, dirigée par le Parti socialiste progressiste (PSP), du chef druze Walid Joublat) et le mouvement Amal, embourbé dans une guerre sans fin contre les camps palestiniens.

Si Damas a obligé les adversaires à enterrer la "hache de guerre", et même à se marier en juillet au sein du Front de l'Unification et de Libération du Liban, les divergences, qui demeurent entières, n'ont pas permis à cette union d'être consommée.

En outre, la tension est vive depuis un mois au sein de la communauté chiite depuis que le chef d'Amal, Nabih Berri, allié privilégié de la Syrie au Liban, a décidé de réduire l'influence grandissante du Hezbollah pro-iranien.

M. Berri a choisi d'épurer sa formation des éléments jugés proches de l'Iran et veut imposer la loi de son mouvement dans les régions qu'il contrôle: la zone de Tyr au Liban-Sud et la banlieue chiite, au sud de Beyrouth.

Dans ce puzzle, les premiers candidats à l'élection présidentielle ont commencé à se faire connaître. Chacun entend se donner l'image d'un rassembleur, mais aucun ne semble encore avoir trouvé le ciment magique qui donnera forme à la mosaïque libanaise.

Il faut donner crédit à Turner...  
Personne ne va nulle part, plus vite que lui!



### LETTRE OUVERTE

## La tête de mort sur les produits d'amiante: une réglementation inacceptable, aberrante

L'Honorable Marcel Masse  
Ministre de l'Energie, des Mines  
et des Ressources

Il semble que le gouvernement ait l'intention de porter à nouveau un dur coup à l'amiante par le biais de la Loi sur les produits toxiques; en effet, il semble que certaines modifications visent à obliger les producteurs canadiens à placer un idéogramme de la tête de mort sur tous les emballages de produits d'amiante.

Il y a quelques années le gouvernement provincial initiait une mesure identique laquelle fut vigoureusement combattue par tous les intervenants ayant en commun la revalorisation de l'amiante; finalement, le gouvernement provincial abandonnait cette idée en ce qui avait trait à l'amiante.

Depuis quelques années, des efforts louables et très significatifs ont été entamés pour la revalorisation de cette richesse naturelle; bien qu'il reste encore plusieurs batailles importantes à livrer, il me semblait que la situation s'était grandement améliorée.

Or, je considère cette nouvelle réglementation comme tout simplement inacceptable, indécente et aberrante compte tenu de l'importance économique de ce dossier pour le Canada. En effet, les États-Unis, par le biais de l'EPA, voudraient voir bannir de leur territoire tous les produits à base d'amiante; après plusieurs années, l'EPA déposait un rapport au terme duquel on recommandait la prohibition totale des trois plus importants produits à base d'amiante. Le Canada a alors plaidé avec succès que les expertises sur lesquelles l'EPA s'était appuyée n'étaient pas acceptables sur une base scientifique; or, par le biais d'une réglementation canadienne, l'on fournirait à cet organisme américain un argument de poids susceptible de réfuter du revers de la main des années d'effort, d'énergie et de pressions.

Je reconnais que l'amiante peut avoir des effets nocifs sur la santé au même titre que les explosifs, la cigarette, le café et des milliers d'autres produits; par contre, l'a-

mianté peut également être utilisée en toute sécurité.

Compte tenu de l'attitude à l'endroit de l'amiante, je vous soumets respectueusement qu'il s'agit là d'un dossier beaucoup plus vulnérable que d'autres; ainsi, une telle réglementation canadienne contribuerait à étouffer d'une façon pertinente et percutante le plaidoyer de tous ceux qui voudraient voir cette richesse naturelle bannie à tout jamais.

Ma perception est à l'effet que comme premier producteur mon-

expériences pilotes actuellement en cours démontreront également que l'utilisation d'amiante dans l'asphalte et/ou recouvrement bitumineux peut donner des résultats très rentables, très sécuritaires, sans pour autant avoir aucune retombée négative sur la santé.

Actuellement le Canada consomme un pourcentage marginal de l'amiante qu'il produit, d'où nos arguments sont souvent dilués et/ou très certainement affaiblis par cette réalité.

Dans les circonstances je vous



Le député fédéral de Richmond-Wolfe, M. Alain Tardif



Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marcel Masse

dial, nous devrions au contraire prêcher et plaider par l'exemple en utilisant l'amiante dans une foule de produits de manière à ce que l'on puisse affirmer à tous les éventuels et potentiels clients que nous utilisons cette richesse naturelle avec la ferme conviction qu'il est indispensable dans une foule de secteurs. Qu'il me soit simplement permis de vous donner à titre d'exemple, les garnitures de freins pour automobiles. Dans un avenir prochain, je suis convaincu que les

supplie, monsieur le ministre, de reconsidérer cette orientation à la lumière de l'expertise disponible en cette matière, laquelle est à mon humble point de vue disponible ici même au Canada.

Assuré que vous porterez une attention des plus spéciales à cet important dossier, je demeure dans la très vive attente de nouvelles à ce sujet. (...)

Le député de Richmond-Wolfe  
Alain Tardif

## Maison Reine-Marie: l'importance du climat de travail

A la direction de la Maison Reine-Marie

Comme ma mère réside à la Maison Reine-Marie, je ne puis demeurer indifférente à la situation de conflit qui existe présentement.

Vous conviendrez avec moi que pour travailler régulièrement auprès de personnes âgées, malades, il faut d'abord les aimer et aimer son travail.

Au cours de ces deux dernières années, mes visites régulières m'ont permis de constater maintes fois le sens professionnel avec le-

quel chacun s'acquitte de sa tâche.

Je crois que l'état actuel de ma mère fait en sorte qu'elle dépend entièrement des soins du personnel. Je dois reconnaître que ce soins, elle les a régulièrement puisque tous et chacun se soucie de son mieux-être.

J'ai toujours été fière de dire que ma mère habitait à Reine-Marie. Pour moi, ce qui fait la renommée d'un centre d'accueil, c'est l'attention personnelle (voire humaine) réservée aux bénéficiaires.

Le travail administratif exige de votre part une compétence que

vous avez certainement et qui doit aller, je crois, jusqu'à vous soucier du climat de travail qui règne dans votre établissement.

Je souhaite que tout ce dévouement, tout ce travail soit reconnu et pris en considération. Je désire aussi voir disparaître cette lassitude que je lis sur plusieurs visages depuis un certain temps.

Soyez assurés de ma compréhension et de mon support dans ces difficultés qui, je l'espère, connaîtront bientôt un dénouement heureux.

Gisèle Lachance  
Sherbrooke

### OPINION DES LECTEURS

## Le respect de la vie

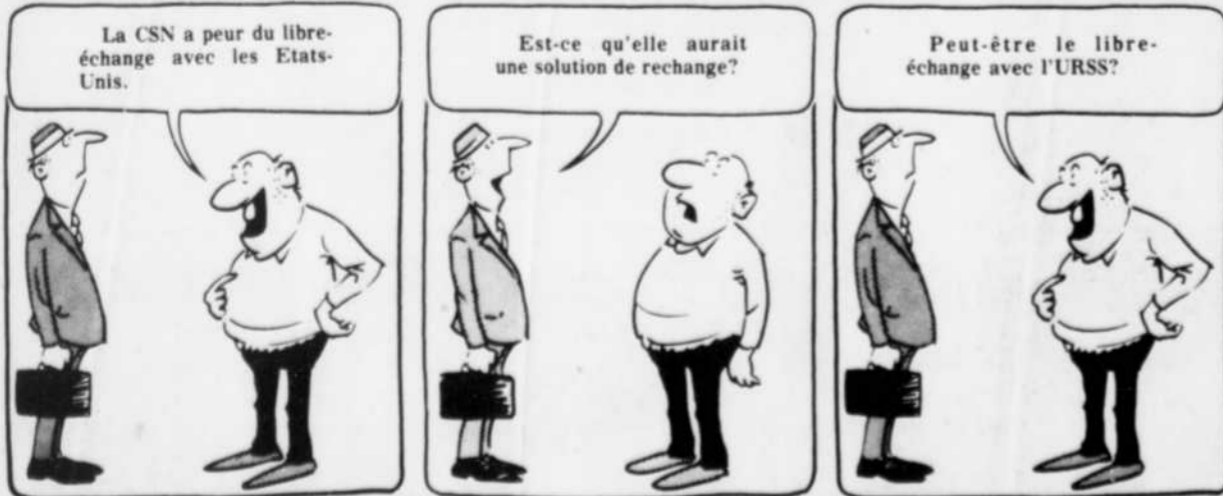
La vie est une des valeurs les plus fondamentales de l'être humain puisque celui-ci n'existerait pas sans elle. Le respect de la vie apparaît évident à tout être humain conscient de la valeur de celle-ci. Ainsi donc, toute société voulant satisfaire les besoins essentiels de ses membres se doit de promouvoir le respect de la vie.

Le débat actuel sur l'avortement,

parce qu'il touche de près la question du respect de la vie, provoque des oppositions énergiques et des réactions émotives chez plusieurs partisans de différents groupes d'opinions. D'un point de vue social dégage de toute émotivité et de toute partisanerie, la question devient; comment notre société peut-elle diminuer les difficultés provoquées par les grossesses non désirées tout

en s'assurant du respect de la vie? La question étant posée, il reste à découvrir et à choisir les solutions. J'invite donc tous ceux qui se sentent concernés à communiquer vos idées le plus rapidement possible; chaque année qui passe coûte, seulement au Québec, environ vingt mille vies humaines.

Normand Godbout



# Trois vedettes iraniennes coulées par des hélicoptères américains

WASHINGTON (AFP) — Trois vedettes iraniennes qui avaient ouvert le feu jeudi soir sur un hélicoptère de reconnaissance américain ont été coulées dans le Golfe par des hélicoptères d'assaut américains appelés à la rescousse, a annoncé jeudi le Pentagone.

Une quatrième vedette iranienne a "apparemment" pu s'enfuir, a indiqué le porte-parole du Pentagone, M. Fred Hoffman.

Cet incident s'est produit dans l'espace aérien international à environ 15 milles (25 km) au sud-ouest de l'île iranienne de Farsi

dans le centre du Golfe, vers 21h50 locales (14h50 hae), selon le porte-parole.

Il n'y a ni blessés ni dégâts du côté américain, a ajouté M. Hoffman.

Six survivants iraniens ont été repêchés, dont trois dans un état grave, par un navire de patrouille américain.

Ils ont été transportés à bord de la frégate Thatch qui patrouillait à proximité. M. Hoffman a ajouté qu'il ignorait combien d'Iraniens au total se trouvaient à bord des trois vedettes, précisant que les recherches de la marine américaine se poursuivaient.

"Les tirs dirigés contre l'hélicoptère américain constituait clairement un acte d'hostilité".

Les hélicoptères ont riposté "en état de légitime défense", a souligné le porte-parole, en patrouille de routine lorsqu'il a été attaqué de nuit par les vedettes iraniennes.

L'appareil a appelé à la rescousse des hélicoptères d'assaut plus lourdement armés.

Ceux-ci ont ouvert le feu à la mitrailleuse et à la roquette, selon M. Hoffman, qui n'a pas voulu préciser le type ou le nombre d'appareils engagés.

Selon ses précisions, l'une des trois embarcations coulées était une vedette rapide Boghammar de fabrication suédoise.

Selon des responsables américains, la république islamique s'en serait procuré plusieurs dizaines d'exemplaires il y a quelques années.

Des gardiens de la révolution armés de lance-roquettes les utilisent depuis plusieurs mois pour attaquer de nuit dans le Golfe les navires se rendant dans les ports des pays méditerranéens de la région.

## Naufrage du Herald of Free Enterprise L'enquête judiciaire conclut à "l'homicide involontaire"

DOUVRES, Angleterre (AFP) — L'enquête judiciaire sur le naufrage du Herald of Free Enterprise (188 morts le 6 mars dernier), a conclu jeudi à "l'homicide involontaire", ouvrant la voie à d'éventuelles poursuites contre les responsables de la catastrophe.

Les 11 jurés (huit hommes et trois femmes), délibéraient depuis mercredi après-midi pour savoir qui devait être tenu responsable de la disparition des 188 victimes, après avoir entendu plus de 400 témoins et pris connaissance de 1.200 témoignages, pendant cinq semaines.

Il appartient désormais à la justice de décider s'il y a lieu d'initier une action en justice contre les responsables présumés du naufrage du car-ferry de la Townsend Thoresen qui reliait Zeebrugge (Pays-Bas) à Douvres (Grande-

Bretagne), un jour de grand beau temps.

Une première enquête, ordonnée par le ministère des Transports, avait conclu en juillet dernier à Londres que trois membres de l'équipage, le capitaine, son second et le maître d'équipage, avaient commis de graves négligences.

Elle avait également mis en cause la responsabilité "à tous les niveaux" de la compagnie maritime.

Les jurés de Douvres ont suivi les recommandations du magistrat instructeur Richard Sturt qui avait demandé mercredi, lors de la clôture de l'enquête, que le verdict d'"homicide volontaire" soit retenu, sans mettre nommément en cause les responsables de négligences.



## Che Guevara comparé à Jésus-Christ

Le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a provoqué une vive surprise hier en comparant le guérillero Ernesto Che Guevara à Jésus-Christ et à Mahatma Gandhi. Après son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, qu'il a dédié à la mémoire du révolutionnaire argentin mort il y a 20 ans, M. Ortega a déclaré devant la presse que le Che demeurait "un exemple". "J'apprécie chez lui son désintéressement, sa générosité, son attitude contre l'égoïsme", a affirmé le président nicaraguayen, avant de comparer le "Che" "aux leaders religieux comme Gandhi et Jésus-Christ, prêts à tout abandonner pour aller travailler en faveur des peuples".

(Laserphoto AP)

## 'Pat' Robertson obligé de s'expliquer sur des détails embarrassants de sa vie privée

WASHINGTON (AFP) — Après Gary Hart et Joe Biden, l'ex-tévangéliste Marion "Pat" Robertson, candidat à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 1988, a été à son tour contraint de s'expliquer sur certains détails embarrassants concernant sa vie privée après leur publication dans la presse américaine.

Dans une interview publiée jeudi par le Washington Post, M. Robertson, s'expliquant sur des informations publiées la veille par le Wall Street Journal, a ainsi reconnu s'être marié dix semaines avant la naissance de son premier fils et

qu'il n'avait jamais jusqu'à maintenant révélé la date exacte de son mariage pour "protéger sa famille".

Affirmant avoir donné "une réponse honnête" lors d'une première interview publiée en juillet par le Post quand il affirmait que son mariage avait "commencé il y a 33 ans, le 22 mars", M. Robertson a expliqué que lui-même et sa femme Dede avaient toujours considéré cette date comme celle de leur véritable mariage "parce que c'est le jour où nous avons conçu notre fils". La date de leur mariage légal est le 27 août 1954.

## SIDA: exception au secret professionnel

MADRID (AFP) — Le médecin peut renoncer au secret professionnel et avertir les autorités si l'attitude d'un malade du SIDA lui semble "dangereuse pour son entourage", selon une déclaration jeudi à Madrid de la 39ème Assemblée médicale mondiale (AMM).

Evoquant le grand risque de contagion de cette maladie, le Dr Wynen (Belgique), secrétaire général de l'AMM, a indiqué que la règle du secret médical peut être enfreinte.

"Tout dépend de l'attitude du malade, s'il est prêt à prendre ou non des précautions, et donc s'il est dangereux pour son entourage", a-t-il affirmé.

Dans ces cas, "il faut laisser au médecin

**SECOURS-AMITIE**  
poste d'écoute téléphonique, tiendra une  
**SOIREE D'INFORMATION PUBLIQUE**  
pour les personnes désireuses de donner  
de leur temps comme écoutantes.  
Cette soirée aura lieu  
**mardi, le 13 octobre**  
à 19h30  
Endroit: CRSS  
**2424 ouest, rue King, Sherbrooke**

**AVIS DE CORRECTION**  
Les articles suivants ne seront pas offerts par  
tous les magasins au cours de la durée de la  
circulaire "Soldes Cuiquette d'automne" en raison  
d'une quantité limitée de stock.  
No de cat. Description  
674424 Lampadaire à abat-jour "tente"  
808337 Tonoerre MASK  
803940 Turbo Hopper — rouge  
904698 Turbo Hopper — noir  
720011 P'tits Bouts de Choux parlants  
720474 Poupée parlante et parc  
P'tits Bouts de Choux  
**Distribution aux  
Consommateurs**

**Nous savons  
que votre courrier,  
c'est trop important.**  
Nous vous prions  
de continuer à utiliser  
la poste comme d'habitude,  
sans oublier d'inscrire  
le code postal.  
Nous nous engageons  
à maintenir  
le service postal.  
**SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

**RETOUR  
À TOUR**  
Nancy Allaire  
Robert Jean  
dès 16h45  
Complicité, musique,  
information, bonne humeur  
**CHLT RADIO 63**

Enfin, jusqu'au 15 novembre  
**LE FESTIVAL DU  
CRABE D'ALASKA**  
est de retour  
**Menu dégustation**  
(les jeudis et vendredis à compter de 17h)  
**Cocktail de crabe**  
**Pain à l'ail**  
**Salade César**  
**Pannequet de crabe au gratin**  
**Assiette terre et mer**  
(crabe et filet mignon)  
**Café flambé**  
23<sup>955</sup>  
Restaurant  
**Elite**  
4200, rue King ouest  
Pour réserver:  
(819) 563-4755  
**Fruits de mer  
Grillades  
Fine cuisine**

**ACURA**  
SS...  
88  
1987  
**URGENT  
BESOIN  
DE  
VOITURES  
USAGÉES**  
**ACURA** **PRECISION ACURA**  
Daniel Pomerleau  
DIRECTEUR DES VENTES  
Louise Mailhot  
CONSULTEUR  
Gaëtan Jacques  
CONSULTEUR  
4900, boul. Bourque  
Rock Forest  
**564-8909**  
UNE DIVISION DE  
HONDA CANADA INC.

**CONCOURS  
DESTINATION  
SECRÈTE**

Wardair **K900** En collaboration avec **la tribune**  
La destination secrète Wardair pour aujourd'hui est:  
**GRENADE**  
Soyez le premier à téléphoner à K-900  
avec la destination secrète WARDAIR  
du jour et gagnez un microsilon. Vous  
deviendrez alors éligible au tirage d'un  
des 2 voyages d'une semaine pour 2  
personnes à PUERTO PLATA ou à la  
BARBADE.  
Une nouvelle destination secrète est  
publiée à tous les jours dans LA TRIBUNE  
et, à compter de 7h24, vous avez 4  
chances par jour pour téléphoner à K-  
900 565-5900 et vous qualifier.  
**Bonne Chance**

**VENTE  
ANNIVERSAIRE**  
Boutique **HOMESTEAD**  
3905, Route 147, Lennoxville, Qué., (819) 569-2671  
Ouvert tous les jours jusqu'au 24 décembre

Tous les imprimés limités <b>Artistes de la Faune</b> (Bateman, etc.) en magasin. <b>-30%</b> (jusqu'au 20 oct.)	<b>Figurines</b> "Précieux moments" <b>-20%</b>	<b>Figurines</b> Royal Doulton en magasin <b>-40%</b>
<b>Service de vaisselle</b> Royal Albert, Paragon, Royal Doulton, Kaiser, Wedgwood, Royal Grafton, Johnson Bro. <b>30%</b> <b>-70%</b>	<b>Figurines Beswick</b> <b>-30%</b> en magasin	<b>Poupées Zapf</b> <b>-20%</b> de rabais
<b>Crystal Zwiesel</b> en magasin <b>-35%</b> de rabais	<b>Têtes Bosson</b> <b>20%</b> de rabais	<b>Nappes, napperons, serviettes</b> Au terroir <b>20%</b>

**la tribune** vivre en 87

## La Fondation des amis de la Résidence de l'Estrie se fixe un objectif de 60,000 \$ à récolter

**SHERBROOKE** — 60,000 \$. Telle est la somme que la Fondation des amis de la Résidence de l'Estrie souhaite avoir en main à l'issue de la campagne de financement qu'elle vient de lancer.

Cette somme lui permettra d'offrir aux 175 pensionnaires de ce centre d'hébergement pour personnes âgées des équipements et des services que les ressources financières mises à la disposition de l'établissement par le gouvernement provincial ne permettent pas d'offrir.

**Présidence**

La campagne, dont M. Georges Pednault assume la direction, est sous la présidence d'honneur des docteurs Alexandre Mignault et Jean de L. Mignault.

La plupart des pensionnaires de la Résidence de l'Estrie sont en perte sévère d'autonomie. Leur âge moyen est de 84,7 ans



Dr Alexandre Mignault



Georges Pednault



Dr Jean de L. Mignault

et le plus vieux d'entre eux a 102 ans.

En plus d'héberger des personnes âgées, la Résidence de l'Estrie pavillonne trois centres d'hébergement privés à qui elle fournit des services professionnels et

elle abrite un centre de jour qui répond aux besoins de plus de 1,000 personnes dont il rend possible le maintien à domicile.

C'est par la vente de 600 billets à un prix unitaire de 100 \$ que la

Fondation des amis de la Résidence de l'Estrie envisage de récolter la plus grande partie des 60,000 \$ dont elle a besoin pour réaliser ses projets. Chaque billet donnera à son détenteur une chance de gagner un des 50 prix, d'un montant global de 28,000 \$, qui seront tirés au sort le 4 décembre.

Un appel sera aussi lancé à la générosité des parents et les amis des pensionnaires et des habitués du centre de jour. Toute personne qui fera un don de 500 \$ ou plus aura son nom

au tableau d'honneur de la Fondation.

**Billets**

On peut se procurer des billets en se rendant à la Résidence de l'Estrie qui a pignon au 550, rue Murray, à Sherbrooke, ou bien en téléphonant au bureau du directeur général de l'établissement, M. Réal Jacques, qui est aussi le président de la Fondation. Mme Dorothee Trudel, vice-présidente de l'organisme, peut également être rejointe.

## La campagne du coquelicot débutera bientôt

**SHERBROOKE** — Ainsi que le font chaque année des milliers d'anciens combattants canadiens, les anciens combattants estriens qui ont pris part à la guerre de Corée ou aux deux guerres mondiales offriront des coquelicots au public tout au long des dernières semaines d'octobre et de la première semaine de novembre.

La campagne qui prendra fin le 11 novembre, anniversaire de la fin du premier conflit mondial, et qui est parrainée par la Légion royale canadienne vise à recueillir des fonds qui servent, entre autres usages, à la recherche médicale, à l'achat d'équipements médicaux communautaires, à la création de centres de jour pour adultes, à la construction ou à la rénovation de logements abritant des personnes âgées ou handicapées et au maintien du Bureau d'entraide des anciens combattants. Elle permet aussi à la Légion royale canadienne de fournir un support financier à de nombreux organismes charitables et d'octroyer des bourses d'études à

des médecins et à des infirmières désireux de se spécialiser en gériatrie.

En 1985, la Légion royale canadienne qui compte 1,750 succursales au Canada, 41 aux États-Unis et deux en Allemagne de l'ouest et qui regroupe 600,000 membres a recueilli des dons de 6,002,374 \$. Chaque filiale qui a pris part à la campagne du coquelicot dépense à des fins de son choix l'argent qu'elle recueille avec l'aide de ses auxiliaires féminines qui, au Canada, sont au nombre d'environ 90,000.

**650,000 anciens combattants**

Selon des données compilées par la Légion royale canadienne, quelque 650,000 anciens membres des forces armées canadiennes qui ont participé à la guerre de Corée ou aux deux conflits mondiaux et dont l'âge moyen est de 65 ans vivent encore. 65,000 d'entre eux sont dans une situation financière difficile ou sont affligés par une infirmité.

### MANUFACTURIER DE STORES



**SPECIALS D'OCTOBRE**

**GRAND SPECIAL HORIZONTALS ALUMINIUM**

**MAGASIN A ESCOMPTE**

*Pourquoi payer plus cher?*

Nous fabriquons nos stores verticaux avec des produits de base de première qualité.

**NOUVEAU!** VERTICAL LAMELLE 1/2" LAMINE SUR PVC 3 1/4" de larg.

**VENTE D'ECOULEMENT DE TISSU**

*Jusqu'à épuisement du matériel.*

Ex.: 75 x 84 tissu **89.95**

75 x 84 P.V.C. **59.95**

**ATELIER DU STORE inc.**

133, rue Alexandre, Sherbrooke — 562-2109

# L'ASPIRATEUR CENTRAL LE PLUS VENDU AU CANADA

**BEAM**

**SPÉCIAL**

*A l'achat d'un aspirateur central*

**BOYAU ET BALAI ELECTRIQUE**

Rég. 229.95

**129<sup>95</sup>**

*Installation possible dans habitations déjà construites*

*Le seul dépositaire Sunbeam à Sherbrooke*

**Centre de Service M.S. inc.**

*Vente et réparation de petits appareils électriques*



843, rue King Ouest  
Près du boul. Queen

(819) 569-7406 — 564-8644

# Surveillez-la!



**Plus grosse que jamais!**

## la vente à l'Entrepôt

de vêtements automne-hiver pour toute la famille  
débutera mercredi le 14 octobre

L'Entrepôt est fermé jusqu'à mercredi le 14 octobre à 9h30 a.m. pour préparer cette grande vente. Arrivez tôt!

**Entrepôt Au Bon Marché**

121, rue Dépôt

la tribune de tout... et de tous...

La vie dans les Cantons

Subventions à des groupes du 3e âge



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Le ministre d'État à la Jeunesse et député de Sherbrooke, Jean Charest a remis au nom du ministre de la Santé nationale et du bien-être social, Jake Epp, deux subventions à des groupes du 3ième âge. La présidente de la Chorale lyrique du faubourg Mena'Sen (à gauche) a reçu, au nom de l'organisme, un chèque de plus de 1800 \$. La chorale Mena'Sen se voit attribuer un montant de 1300 \$, pour continuer ses activités de chant liturgique. Sa présidente, Thérèse Morris, reçoit le chèque.

La Tribune salue



Lionel Roy, membre du club d'âge d'or Club Fidélité.

Carnet communautaire

Cheftaine demandée

La 27ième troupe guide de Fleurimont est à la recherche d'une cheftaine. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Suzanne Gagnon au 566-4056.



(Photo La Tribune par Jacques Corriveau)

Place aux grandes orgues

C'est maintenant chose faite, les grandes orgues restaurées de la cathédrale de Sherbrooke ont sonné de tous leurs éclats dimanche soir dernier aux oreilles des quelque 1,300 personnes présentes et ce, grâce à un programme musical particulièrement bien

équilibré. Quatre des musiciens étaient d'origine sherbrookoise. Dans l'ordre habituel, Jean-Luc Gagnon, trompettiste, le corniste et directeur des cuivres Paul Marcotte, l'organiste Hélène Panneton, Mgr Jean-Marie Fortier et René Béchard, percussionniste.

Notes d'histoire

Née à Plessisville en 1940, elle a obtenu, en 1972, une licence en droit à l'Université de Sherbrooke qui lui décerne, l'année suivante, un diplôme en droit notarial. Elle exerce, depuis lors, sa profession à Ascot Corner où

elle a été membre du conseil municipal de 1979 à 1985. En 1981, elle brigue les suffrages dans le comté de St-François sous la bannière du Parti libéral mais elle est défaite par le vice-président de l'Assemblée nationale, M. Real

Rancourt, à qui elle ravira ce comté en 1985. Elle est ministre responsable de la Condition féminine dans le cabinet provincial.

Réponse à la question de jeudi: Yvon Vallières.

Les Chevaliers de Colomb d'Asbestos recueillent 20,583 \$



Les responsables de la campagne de levée de fonds dans la région de l'Or Blanc, pour la construction de deux hôtels pour les personnes atteintes de cancer sont dans l'ordre habituel, 1ère rangée: Simon Brousseau, Marcel Dion, Bernard Lemay, Réginald Couture, Réginald Crête et André McKeown. 2ième rangée: Richard Grimard, Gilles Duguay, Gabriel Boisvert et Richard L. Campagna.

ASBESTOS (HR) — Les Chevaliers de Colomb du district 87 ont amassé un montant de 20,583 \$ dans la région de l'Or Blanc, pour la construction de deux hôtels à Montréal et Sherbrooke, qui serviront à loger les personnes atteintes du cancer et qui doivent subir des traitements de radiothérapie et chimiothérapie.

Si l'on considère que l'objectif de la campagne de souscription populaire n'était que de 12,948 \$ dans la région de l'Or Blanc, la levée de fonds a donc connu un succès inespéré.

Les Chevaliers de Colomb auront visité les foyers de six municipalités orblanaises. Les résultats pour chaque municipalité sont: Asbestos (12,451 \$), Danville (3,009 \$), Wotton (2,818 \$), St-Adrien (1,039 \$), St-Camille (766 \$) et St-Georges de Windsor (500 \$).

"C'était une nécessité cette hôtelierie, et ce sera une réalité dans notre région", ont écrit les Chevaliers de Colomb du district 87, dans un communiqué de presse remis aux médias locaux.

Soyez juge

Par Me André Collard

Bague trouvée et assurance

en collaboration avec Me MICHELINE PLANTE

Pouvez-vous assurer contre le vol une bague que vous avez trouvée?

**FAITS:** Les faits soumis au Tribunal sont les suivants: Une dame trouve une bague d'une valeur de 21,000 \$ dans un terrain de stationnement d'un centre d'achat de Ville Mont-Royal. Par la suite elle l'assure contre le vol.

Deux ans plus tard cette bague a été volée par effraction à son domicile, ainsi que d'autres objets. Elle réclame donc à la compagnie d'assurance la valeur de la bague.

L'assureur refuse de payer prétendant qu'elle ne pouvait assurer cette bague, car elle l'avait trouvée et n'avait pas un titre de propriété.

**QUESTION:** Pensez-vous que la dame pouvait assurer la bague trouvée?

**DECISION:** L'action fut accueillie.

**MOTIFS:** Aucune loi ne précise que seul un propriétaire a un intérêt pour assurer. Le tribunal décide que même si la bague a été perdue, la dame qui l'a trouvée avait le droit et même le devoir de la conserver et donc de l'assurer.

De plus, si la bague n'est pas réclamée, elle lui appartient par droit d'occupation. Donc, cette perte lui fait subir un dommage direct et immédiat. La dame avait donc un intérêt à assurer cette bague.

Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à:

AIDE JURIDIQUE  
a/s: Denise Bachand  
225, rue King ouest, bur. 234  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 1P8

Ephémérides

C'est le vendredi neuf octobre 1987, 282ème jour de l'année. Fêtes à souhaiter: Denis (premier évêque de Paris, martyr au troisième siècle), Jean Leonardi (prêtre à Rome, mort en 1609), Sara, Sibille.

**Anniversaires historiques:** 1986 — Le gouvernement sud-africain interdit à la plus importante coalition anti-apartheid de recevoir des fonds de l'étranger.

1985 — Les membres du commando palestinien qui avait détourné le paquebot italien Achille Lauro en Méditerranée se rendent après avoir tué un passager américain.

1978 — Décès du compositeur-interprète-acteur belge Jacques Brel, né en 1929.

1974 — Le jockey Hervé Filion devient le premier Nord-Américain à remporter 5,000 courses sous harnais.

1973 — Divorce d'Elvis et Priscilla Presley.

1958 — Décès du pape Pie XII.

1941 — Le premier cargo de fabrication canadienne, le Fort Ville-Marie, est lancé à Montréal.

Ils sont nés en 9 octobre: Le cinéaste français Jacques Tati (1908-1982)  
L'ex-Beatle John Lennon (1940-1980)  
La joueuse de tennis Carling Bassett (1967)

PENSÉE DU JOUR:

Mieux vaut tarder que n'arriver jamais. (Denys D'Halicarnasse)

Des SPÉCIAUX à découvrir pour le jour de l'action de grâces!

Hâtez-vous, 3 jours seulement! N'oubliez pas que nous sommes ouverts lundi, le 12 octobre!

**PASCAL**

**ÉCONOMISEZ 70<sup>00</sup>**

**LITTON MOFFAT**  
**Four à micro-ondes Generation II<sup>MD</sup>**

Capacité de 1.5 pi.cu. système de cuisson Multi-Wave<sup>MD</sup> commandes à touches électroniques, 10 niveaux de puissance, mémoire 2 niveaux. Sondeur de température. No. MCT 2456. Notre prix 669.95

**SOLDE 399<sup>95</sup> ch.**

**Humidificateur ultrasonique de luxe**

**ÉCONOMISEZ 15<sup>00</sup>**

**SUPER**

Bruine fraîche et fine instantanée! Variateurs d'humidité & de volume, buse rotative, arrêt automatique de sécurité. Réservoir d'eau portatif de 7.6 litres avec niveau d'eau visible. Appareil conçu pour fonctionner pratiquement sans bruit. No. SH680KT. Notre prix 99.95

**SOLDE 84<sup>95</sup> ch.**

**CARREFOUR DE L'ESTRIE**

3100, boul. Portland  
Sherbrooke — 563-8880

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LUNDI 12 OCTOBRE. "NOTRE PRIX" INDIQUE NOTRE PRIX DE TOUS LES JOURS. LIVRAISON SANS FRAIS AVEC ACHATS DE 100.00\$ OU PLUS.



la tribune vivre en 87

## L'infection à chlamydia deviendra une maladie à déclaration obligatoire Les ressources de dépistage s'avèrent toujours insuffisantes, selon un rapport

MONTREAL (PC) — L'ennemi numéro un de la fertilité des Québécoises, l'infection à chlamydia, deviendra une maladie à déclaration obligatoire d'ici quelques jours mais les ressources de dépistage demeurent toujours insuffisantes, affirme un rapport demeuré jusqu'ici confidentiel.

«Les récentes mesures annoncées par le ministre c'est bien beau mais ce n'est pas suffisant», dit l'un des auteurs du rapport déposé au début de 1987 au ministère de la Santé.

Remis en décembre

dernier à la ministre, le rapport trace un portrait dévastateur de la situation montréalaise et affirme que le gouvernement doit développer et implanter «immédiatement» un nouveau programme de santé publique pour ré-

pondre aux besoins de dépistage et enrayer l'épidémie. Il recommande notamment que toutes les femmes âgées de moins de 20 ans, actives sexuellement, soient testées systématiquement.

Les infections à chlamydia sont souvent asymptomatiques. Non traitées, elles peuvent entraîner des infections des trompes de Fallope, des grossesses ectopiques et même l'infertilité.

Depuis près de deux ans déjà des médecins réclamaient que le chlamydia devienne une maladie à déclaration obligatoire de façon à mieux pouvoir cerner l'ampleur de l'épidémie. Une fois entré en vigueur le décret accordant ce statut au chlamydia, les médecins devront rapporter au département de santé publique tous les cas qu'ils traitent.

Préparé par le Bureau régional des maladies infectieuses et le Regroupement des départements de santé communautaire de Montréal, le rapport indique que de 1985 à 1986, à Montréal, l'infection atteignait 20 pour cent des femmes âgées de 14 à 19 ans et 11,5 pour cent de celles âgées de 20 à 24 ans. Le nombre de femmes atteintes dans la région de Montréal varierait entre 25.000 et 30.000.

Le comité recommande que les femmes à risques soient testées de façon routinière, comme c'est actuellement le cas en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario et en Alberta.

Ce dépistage, affirme le rapport, devra être fait à tous les paliers de santé primaire, c'est-à-dire les centres hospitaliers, les CLSC, les cabinets privés et

les services de santé des établissements scolaires. Le groupe estime le coût d'un tel programme à moins d'un million de dollars.

### Pas de consensus

«Le dépistage systématique ne fait pas consensus», répliquait hier M. Michel Pelletier, directeur du département de santé publique du Québec. Un rapport de la Corporation des médecins propose plutôt du dépistage ciblé.

Selon M. Pelletier, la situation a changé depuis le dépôt de ce rapport. Les mesures récemment annoncées par le ministère de la Santé sont de nature à

enrayer le problème. Aucun nouveau budget n'a été octroyé aux hôpitaux pour défrayer le nombre croissant de tests de laboratoires, admet toutefois M. Pelletier.

Les hôpitaux ont cependant reçu comme directive de «répondre à la demande», explique M. Pelletier. Le gouvernement verra ensuite «où trouver l'argent dans le budget même de l'hôpital». Jusqu'ici à peine 18 pour cent des omnipraticiens de Montréal avaient accès aux tests de laboratoire les moins coûteux, révèle le rapport du comité. Environ la moitié avait accès à au moins un test, les hôpitaux dépassant systématiquement les budgets assignés à ces dépenses.

## Cholestérol élevé chez les Québécois Un anomalie génétique héréditaire semble être à l'origine des deux tiers des cas

BOSTON (AP) — Une anomalie génétique héréditaire semble être à l'origine d'environ deux tiers des cas de cholestérol élevé détectés chez des Québécois, révèle une étude américaine.

Les médecins qui ont découvert cette déficience ont estimé que leur recherche rendra désormais plus facile, pour la première fois, le diagnostic précoce de la maladie, permettant ainsi un traitement plus rapide de la maladie.

Selon les chercheurs, cette mutation génétique causant une hausse de cholestérol dans le sang, transmise de génération en génération, est susceptible de provoquer des crises cardiaques à un âge relativement jeune. Ce phénomène survient une fois sur 500, à travers le monde.

Quatre-vingt-quatre Canadiens français souffrant d'hypercholestérolémie, n'ayant aucun lien de parenté, et habitant dans un périmètre de 80 km autour de Montréal, ont participé à cette étude. On a relevé que chez 53 des patients, la maladie était causée par la même anomalie génétique.

Les recherches ont été menées sous la direction du Dr Helen Hobbs du Centre des sciences de la santé de l'université du Texas, à Dallas, et les résultats ont été publiés hier dans le New England Journal of Medicine (Le journal médical de la Nouvelle-Angleterre).

L'un des principaux facteurs des maladies du cœur est l'accumulation de cholestérol dans les artères alimentant le cœur. Le cholestérol est véhiculé par une substance appelée lipoprotéine à faible densité (LDL).

Chez les gens en santé, des organismes connus sous le nom de récepteurs LDL empêchent la formation de dépôt de cholestérol dans les artères. Un simple gène est responsable de la fabrication de ces récepteurs.

Lorsque des personnes souffrent

d'hypercholestérolémie héréditaire, une partie du gène qui conçoit le récepteur est manquante. Habituellement, cependant, la partie du gène manquante varie de famille en famille.

Or, la recherche effectuée sur les Québécois est unique puisqu'elle indique que la même imperfection génétique a été détectée chez une majorité des patients qui ont subi les tests.

Cette découverte permettra ainsi aux médecins, à la suite d'une étude des gènes de leurs patients canadiens-français, de détecter s'ils sont victimes de la maladie héréditaire.

## Une autre année complétée avec succès pour le centre d'accueil de Dixville

DIXVILLE — Le centre d'accueil de Dixville vient de terminer son mandat pour l'année 1986-87 en assurant des services de réadaptation aux personnes anglophones de l'Estrie qui ont une déficience intellectuelle.

Le président du conseil d'administration, dans une lettre adressée à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, indique que «le succès du centre témoigne de l'habileté du personnel et de l'administration à s'adapter aux nouveaux changements, besoins et rôles de l'établissement».

Le centre d'accueil offre plusieurs services, dont le support éducatif à domicile, un service d'apprentissage aux habitudes du travail et la préparation à la vie en appartement.

Le centre est financé, entre autres, par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

**Nous savons que votre courrier, c'est trop important.**

Nous vous prions de continuer à utiliser la poste comme d'habitude, sans oublier d'inscrire le code postal.

Nous nous engageons à maintenir le service postal.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

# Découvrez la nouvelle Matinée Slims

- Plus mince, elle vous procure plus de douceur.
- Elle garde tout son goût.
- Elle est facile à fumer.



King Size et 100 mm.

Extra Douce  
25 CIGARETTES

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: Matinée Slims: King Size: "goudron" 3 mg, nicotine 0,3 mg; 100 mm: "goudron" 4 mg, nicotine 0,4 mg.

## VENTE DE LIQUIDATION FINALE

Fin de bail

# 20% à 80%

### DE REDUCTION

**Vêtements pour enfants de 0 à 12 ans. TOUT, ABSOLUMENT TOUT EST REDUIT jusqu'à épuisement complet de la marchandise.**

**Chez Fanny**  
Spécialités pour enfants Et:  
**LES TERRASSES**  
Rock Forest  
4857, boul. Bourque 564-0572

**20% DE REDUCTION SUR MANTEAUX ET GROS CHANDAILS**

boutique

*Brin d'Jolie*

Importations et prêt-à-porter pour la femme qui se veut élégante.

**MAIL INTERIEUR**

Les promenades King